



Réserve de parc national
Pacific Rim

ARCHIPEL BROKEN GROUP GUIDE DE PRÉPARATION DU PAGAYEUR 2025

En vigueur le 1 janvier 2026

2026 Exigences et mises à jour importantes :

- Les réservations pour 2026 seront possibles à compter de 8 h (HNP) le 16 janvier 2026
- **qaaha (Willis Island) est fermée jusqu'à nouvel ordre par ordre du gestionnaire :** En novembre 2024, une puissante tempête de vent a causé d'importants dégâts à Qaaha (Willis Island), renversant de grands arbres et endommageant gravement les toilettes à compostage. Afin d'assurer la sécurité du public et de réparer les infrastructures, la Première nation Tseshaht et Parcs Canada ont décidé de fermer temporairement l'île. En raison de cette fermeture, le camping de nuit, l'accès à la journée et le débarquement sur l'île sont interdits. La saison d'activités de 2026 pourrait aussi être touchée. Nous vous remercions de votre coopération à respecter cette fermeture.



Avec la chaîne Insulaire de l'île de Vancouver comme toile de fond et l'océan Pacifique à ses pieds, la réserve de parc national Pacific Rim (RPN Pacific Rim) représente et protège les eaux près des côtes et les forêts côtières à basse altitude de la côte ouest du Canada. La RPN Pacific Rim est composée de trois secteurs distincts : la plage Long, le sentier de la Côte-Ouest (SCO) et l'archipel Broken Group (ABG).

Situées au cœur de la baie Barkley, les îles Broken Group forment un archipel marin à couper le souffle. Ce labyrinthe spectaculaire de baies abritées, de chenaux cristallins et de plages couvertes de coquillages est parsemé d'îles boisées luxuriantes, de récifs escarpés et d'affleurements rocheux balayés par les vents. Véritable paradis pour les amateurs de kayak et les amoureux de la nature, cet endroit offre un mélange inoubliable de tranquillité et de beauté sauvage du littoral.

Maintenir l'équilibre entre la protection, la compréhension et l'utilisation récréative de nos parcs nationaux est la responsabilité non seulement de Parcs Canada et ses partenaires, mais également des visiteurs de la réserve de parc national.



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

PREMIÈRES NATIONS

L'archipel Broken Group fait partie des territoires traditionnels de plusieurs des Premières nations Nuu-chah-nulth. On y trouve de nombreux lieux d'importance spirituelle et culturelle pour les Premières nations Tseshaht et Hupacasath Traitez-les avec respect. Il est strictement interdit de perturber, de détruire ou de déplacer des artefacts naturels et culturels sans permission écrite ou sans permis.

Les îles Effingham, Nettle et Keith abritent des réserves des premières nations. Les visiteurs d'une journée n'ont accès qu'à la réserve de l'île Keith. Il faut obtenir une autorisation écrite de la Première Nation concernée pour visiter les réserves des îles Effingham et Nettle. On demande aux plaisanciers de ne pas mouiller aux quais de l'île Nettle.



INFLUENCE DU CLIMAT

Le climat maritime modéré de l'ABG est caractérisé par des étés frais et brumeux, des hivers doux et pluvieux et des précipitations annuelles moyennes de 300 cm qui encouragent une abondance de vie marine et terrestre. Le climat doux favorise également la croissance de forêts pluviales tempérées dominées par des conifères comme l'épinette de Sitka, la pruche occidentale et le cèdre rouge.

INFORMATION PRÉPARATOIRE

L'archipel Broken Group est uniquement accessible en bateau.

Êtes-vous prêt à vous rendre dans l'archipel Broken Group? Longtemps surnommée le cimetière du Pacifique, cette région recèle de nombreux dangers. Même si les techniques et les outils de navigation se sont améliorés, la région présente toujours des conditions dangereuses. Il est donc essentiel de se préparer adéquatement avant d'y séjourner. Pour déterminer les risques auxquels vous vous exposez, vous devez être en mesure de reconnaître et d'évaluer les dangers. Pour assurer votre sécurité, votre groupe doit avoir des connaissances, des compétences et de l'équipement au moins égaux aux défis à relever. Soyez prêt : évitez toute situation pouvant dégénérer en incident dangereux.

Tous les membres de votre groupe doivent pouvoir :

- Tracer un parcours à l'aide d'une carte et d'une boussole;
- Piloter en toute sécurité dans le brouillard;
- Lire les conditions atmosphériques et obtenir et interpréter des révisions météorologiques maritimes à jour;
- Évaluer les risques liés à l'eau et qui varient selon la marée, l'état de la mer et le temps;
- Interpréter une table des marées;
- Manœuvrer correctement l'embarcation par mauvais temps (certaines traversées peuvent prendre 3 heures ou plus et les conditions météorologiques peuvent changer en quelques minutes);
- Effectuer un sauvetage (groupe et auto-sauvetage) au besoin;
- Camper pendant des périodes prolongées de temps venteux et pluvieux;
- Demander de l'aide; et
- Administrer les premiers soins.

GROUPE ENCADRÉ

Groupe affilié à un établissement dont au moins un membre n'est pas majeur et n'est pas accompagné par un parent ou tuteur. Ce type de groupe fait l'objet de considérations spéciales quand il fait une excursion en kayak ou en canot dans les eaux marines de RPN Pacific Rim. Il

doit obtenir d'avance et emporter un permis d'activité restreinte émis par la RPN Pacific Rim.

Veuillez communiquer avec le personnel de la réserve de parc national au moins de quatre à six semaines avant votre arrivée afin d'obtenir des renseignements et le permis approprié.

GARDIENS DE PLAGE

L'ABG est patrouillé l'été par des gardiens de plage de la nation Tseshaht, qui veillent au respect de leur territoire traditionnel, entretiennent les aires de camping, fournissent de l'information et des services d'interprétation, contrôlent les permis, font la perception des droits de camping et appuient les employés de Parcs Canada.



ACCÈS

L'archipel Broken Group est uniquement accessible en bateau.

Accès en voiture aux points de mise à l'eau :

Les kayakistes peuvent partir du terrain de camping Secret de la nation Toquaht et de la rampe de mise à l'eau. Pour plus d'information sur les droits et l'itinéraire, veuillez consulter Terrain de camping de la plage Secret et rampe de mise à l'eau des kayaks à la page 14.

Se faire déposer par bateau :

Les entreprises de transport qui détiennent un permis d'exploitation d'un commerce valide de la réserve de parc national Pacific Rim sont autorisées à déposer des clients dans certains secteurs de l'archipel Broken Group (les débarquements ne sont pas autorisés sur les îles ou dans les aires de camping désignées).

Il y a un quai, une latrine et une aire abritée sur l'île Keith pour déposer et prendre des gens avec la permission des gardiens de plage de la Première Nation Tseshaht.

Consultez les pages 14-15 pour savoir où joindre les gardiens et les entreprises de transport maritime.

Broken Islands Lodge transporte les payeurs et leurs embarcations à heures fixes vers les eaux protégées situées au nord de l'archipel Broken Group. Consultez la page 13 pour obtenir leurs coordonnées.

Les payeurs expérimentés peuvent louer des kayaks auprès d'exploitants basés à Bamfield ou à Ucluelet, mais **il n'est pas recommandé de payer à partir de ces collectivités** en raison des

passages exposés des chenaux Imperial Eagle et Loudoun.

Les pourvoyeurs doivent posséder un permis d'exploitation d'un commerce dans l'ABG en règle de la RPN Pacific Rim. Choisissez une entreprise qui répond aux besoins de votre groupe. Visitez notre site web ou communiquez avec Parcs Canada pour obtenir une liste des pourvoyeurs possédant un permis d'exploitation en règle de Parcs Canada. Veuillez consulter la section Contact aux pages 14 - 15.



LAISSEZ-PASSER DE PARC NATIONAL

Tous les visiteurs de la RPN Pacific Rim doivent avoir en tout temps un laissez-passer d'entrée dans un parc national en règle. Les jeunes (de 17 ans et moins) accèdent gratuitement à tous les emplacements de Pars Canada, mais ont tout de même besoin d'un laissez-passer. Cela signifie qu'en plus de posséder un permis de camping dans l'arrière-pays de l'archipel Broken Group en règle, tous les visiteurs de 18 ans et plus doivent aussi acheter un laissez-passer de parc national en règle. Pendant que dans l' ABG, tous les visiteurs doivent avoir leur laissez-passer de parc national sur eux en tout temps. **Ne le laissez pas dans votre véhicule.**

Les recettes des droits d'entrée dans le parc national restent dans l'Unité de gestion de la côte de la C.-B. et servent à appuyer les services et installations dont profitent tous les visiteurs (dont installations et commodités de camping, le programme des gardiens de plage, sécurité des visiteurs, affiches, programmes, etc.). Le permis de camping dans l'arrière-pays de l'archipel Broken Group ne comprend pas les droits d'entrée dans le parc national, et vous devez donc avoir en tout temps un permis de camping en règle et un laissez-passer d'entrée dans un parc national en règle.

On peut acheter un laissez-passer d'une journée du RPN Pacific Rim à n'importe quelle installation de la RPN Pacific Rim ainsi qu'aux endroits suivants : terrain de camping et rampe de mise à l'eau de kayaks Secret Beach, Alberni Valley Chamber of Commerce, Tourism Ucluelet, Tourism Tofino et Wickanninish Inn.

On peut acheter un laissez-passer annuel du RPN Pacific Rim à n'importe quelle installation de la RPN Pacific Rim ainsi qu'en ligne à <https://www.commandesparcs-parksorders.ca/fr/destination-unique-single-location/pacific-rim> et aux endroits suivants : terrain de camping et rampe de mise à l'eau de kayaks Secret Beach, Alberni Valley Chamber of Commerce, Tourism Ucluelet et Tourism Tofino.

On peut acheter une carte découverte annuelle de Parcs Canada à n'importe quelle installation de la RPN Pacific Rim (dont les centres d'orientation aux débuts de sentier du SCO), ainsi qu'en ligne à <https://www.commandesparcs-parksorders.ca/fr>

Les groupes commerciaux doivent acheter leur laissez-passer du parc national au bureau des ventes commerciales de Parcs Canada (consultez votre demande de permis d'exploitation d'un commerce pour plus de détails).

AMMARAGE DE BATEAU

Toute personne qui jette l'ancre pour la nuit dans l'archipel Broken Group (dans les eaux de la RPN Pacific Rim) doit avoir un laissez-passer valide pour le parc national.

Les plaisanciers de jour doivent aussi avoir un laissez-passer valide pour le parc national lorsqu'ils se trouvent dans les eaux marines de la RPN Pacific Rim.



CAMPING

Le camping de nuit dans l'archipel Broken Group n'est autorisé que du 1^{er} mai au 30 septembre tous les ans.

Camping en haute saison

La haute saison dans l'archipel Broken Group va du début juillet à la fin août. Les campeurs qui arrivent pendant cette période peuvent s'attendre à partager les aires de camping avec un grand nombre de visiteurs. Afin d'éviter les foules, essayez de venir en mai ou en juin, ou en septembre.

Règlement

- Le camping dans l'archipel Broken Group n'est permis que dans les aires désignées sur les îles Hand, Turret, Gibraltar, Dodd, Clarke, et Gilbert. Consultez votre carte pour en connaître l'emplacement exact.
- La durée maximale du séjour dans l'archipel Broken Group est de 14 jours.
- La durée maximale du séjour dans chacune de ces aires est de 4 nuits.
- Les groupes sont limités à 12 personnes. Les groupes de plus de 12 personnes doivent se séparer en groupes plus petits et s'installer dans des emplacements désignés sur d'autres îles. Ceci s'applique aux groupes privés, commerciaux et sans but lucratif.
- Les chiens ne sont pas admis sur les îles de l'archipel Broken Group, à l'exception des animaux de service. Les animaux de compagnie perturbent les animaux sauvages et risquent de leur transmettre des maladies.
- Le Règlement sur les parcs nationaux est appliqué.

Permis et droits de camping dans l'arrière-pays

Quiconque campe dans l'archipel Broken Group doit avoir un permis de camping dans l'arrière-pays. Les permis de camping dans

l'arrière-pays coûtent 15,00 \$ par personne par nuit. Le camping de nuit des autorisé seulement du 1^{er} mai au 30 septembre

Les permis de camping dans l'arrière-pays sont délivrés uniquement par le système de réservations de Parcs Canada.

Aucune place sur liste d'attente (premier arrive, premier servi).

Pour réserver, composer le 1-877-RESERVE ou visitez le www.reservation.pc.gc.ca

Les réservations sont acceptées à compter du 16 janvier 2026 à 8 h HP. On peut payer par carte VISA, MasterCard ou American Express.

Ayez ce qui suit à portée de main quand vous faites une réservation :

- Dates de camping - premier choix et autres dates
- Endroits de camping – premier choix et autre île
- Point d'accès; où vous commencerez à payer
- Nombre de campeurs dans votre groupe (maximum de 12)
- Une adresse de courriel pour envoyer la confirmation et l'information
- Mode de paiement : Visa, MasterCard ou American Express

Politique d'annulation :

Les frais de réservation ne sont pas remboursables.

Permis de camping dans l'arrière-pays de l'ABG :

Si vous annulez une réservation dans l'arrière-pays au moins 3 jours avant le jour du départ prévu, vous obtiendrez un remboursement intégral, moins les frais de réservation et d'annulation, qui ne sont pas remboursables.

Si vous annulez une réservation dans l'arrière-pays moins de 3 jours avant le jour du départ prévu, mais avant 14 h ce jour-là, vous obtiendrez un remboursement intégral, moins les frais de réservation et d'annulation, qui ne sont pas remboursables, et moins les droits de la première nuit de camping.

Tenez compte des besoins des autres campeurs

- Vous êtes en milieu sauvage. Les génératrices, stéréos et compresseurs d'air sont interdits.
- Laissez de l'espace entre votre tente et celle de votre voisin.
- Cuisinez loin des tentes voisines.
- **Tabliers de tente :** Par souci d'équité pour tous les visiteurs, veuillez sélectionner dans votre réservation le nombre de tabliers de tente qui correspond exactement au nombre de tentes que vous emporterez. Techniquement, il n'y a pas de tabliers de tente dans l'ABG, mais nous déterminons ainsi combien de tentes vous utiliserez à chaque emplacement.

Votre impact sur l'environnement

Les employés de Parcs Canada s'efforcent de gérer les activités dans la réserve de parc national de façon à protéger le patrimoine naturel et culturel de la région. En pratiquant le camping écologique et en adoptant un comportement respectueux, non seulement vous vivrez une expérience enrichissante et sans danger, mais vous contribuerez également à maintenir l'écosystème en santé. Parcs Canada, les Premières Nations et les visiteurs ont tous un rôle à jouer afin que cet endroit merveilleux demeure intact pour les générations à venir. Quand vous partez, laissez les lieux au moins en aussi bon état qu'à votre arrivée.

Possible interdiction de faire des feux

Il est essentiel que tous les randonneurs vérifient le statut des interdictions de feux avant leur randonnée et qu'ils respectent toutes les interdictions ou restrictions. Lorsqu'ils sont autorisés, les feux doivent être de petite taille et faits à un endroit sous la ligne de marée haute, jamais dans la forêt. Ne brûlez que du bois de grève et ne brûlez pas de bois plus épais que votre poignet. Assurez-vous que le feu est bien éteint avant de partir.



Ne laissez jamais un feu sans surveillance : des feux couvants ont déjà causé des incendies dans la vielle forêt pluviale.

Conseils :

- Utilisez du savon biodégradable.
- Utilisez des cordes (et non pas des clous) pour suspendre les bâches, etc.
- Retirez toutes les cordes. Démontez les structures, les foyers, ou meubles primitifs avant de partir.
- Laissez toute la végétation telle quelle. On a trouvé un lichen rare appelé hétérodermie maritime dans l'ABG. Le fait de casser les branches inférieures des arbres pourrait avoir des répercussions dévastatrices sur l'espèce.
- Placez vos aliments et vos déchets dans les espaces de rangement à l'intérieur des kayaks ou dans des contenants à l'épreuve des rongeurs et des corneilles. Il faut bien fermer les espaces de rangement à l'intérieur des kayaks. Les articles suspendus doivent se trouver à au moins 4 mètres (12 pieds) du sol, à 3 mètres (9 pieds) du tronc de l'arbre et 3 mètres (9

pieds) sous la branche. Vous vivez avec la faune dans l'archipel.

- Rapportez tous vos déchets. Il n'y a pas de service de collecte des ordures dans l'ABG.
- N'utilisez les toilettes à compostage que pour les déchets corporels et le papier toilette. Ce ne sont pas des piles de compost pour les restes de nourriture, les ordures, les produits d'hygiène féminine ou les lingettes jetables.
- Ne creusez pas de tranchées autour des tentes et quand vous partez, remplacez les roches utilisées pour vos piquets de tente.
- Plutôt que de faire un feu, servez-vous d'un réchaud pour cuisiner.
- Vérifiez que les arbres ne présentent pas de danger avant d'établir votre campement.

Durcissement et restauration des emplacements de camping

Parcs Canada effectue des travaux de restauration pour protéger les tertres de coquilles exposés, les racines nues et les sols minéraux dans les îles servant au camping. Veuillez respecter les clôtures ou les affiches.

RISQUES ET RÈGLEMENT

Pour vous aider à profiter au maximum de votre excursion en toute sécurité, voici quelques-uns des risques et règlements que vous et votre groupe devriez tous connaître avant de partir :

Conditions météorologiques : Des vents forts peuvent s'engouffrer dans les chenaux. Le vent a tendance à se lever en fin de matinée et à tomber le soir. Il n'est pas recommandé de traverser les chenaux Loudon et Imperial Eagle en kayak, en canot ou en petite embarcation. Par beau temps, le vent souffle généralement de l'ouest et du nord-ouest. Les vents du sud-est donnent lieu à des tempêtes. Il y a cependant toujours des exceptions.

Les vagues dues au vent, particulièrement celles influencées par les courants, peuvent rendre le canotage et la navigation de petite embarcation extrêmement difficiles ou dangereuse. Les plaisanciers devraient prévoir des eaux moyennement à fortement agitées dans le chenal Coaster au milieu de la journée, particulièrement lorsqu'il fait beau et chaud. Il est recommandé de n'emprunter le chenal Coaster que par vent léger (en général, tôt le matin). Le chenal peut être extrêmement dangereux par vent fort, lorsqu'il pleut, ou qu'il y a du brouillard. Les déplacements et le camping dans ce secteur exigent de bonnes compétences de navigation et de

survie en nature et de bonnes connaissances météorologiques.

Si vous faites face à une mer agitée ou à de mauvaises conditions météorologiques, veuillez modifier votre itinéraire et rester à l'emplacement de camping le plus sûr. La sécurité est la priorité absolue.

État de la mer : La baie Barkley peut être soumise à des conditions océaniques extrêmes. Les grandes houles sont affectées par les marées, les vents et les courants locaux, ce qui peut entraîner un changement rapide des conditions. Faites attention aux grosses vagues inattendues lorsque vous payez autour des îles.

Paysage marin : Ce labyrinthe d'îles, d'îlots, de récifs, de rochers submergés, de chenaux de refoulement et de grottes marines peut être difficile à naviguer en tout temps, mais s'avère particulièrement dangereux en cas de houle ou de visibilité réduite.

Trafic maritime : On retrouve des kayaks, des voiliers et des embarcations à moteur dans l'archipel Broken Group. Souvent, les bateaux à moteur ne voient pas les payeurs, qui n'apparaissent pas non plus à l'écran radar. Connaissez vos responsabilités. Tout le trafic maritime est assujéti à la réglementation sur les collisions en mer. Pour plus de détails, communiquez avec la ligne Infosécurité nautique. Consultez la section Autres services pour obtenir leurs coordonnées.

Hypothermie : L'abaissement de la température du corps sous la normale, qui fait que le corps ne peut plus produire de chaleur, est l'une des principales causes de décès chez les adeptes du plein air. Avis aux navigateurs de plaisance : la perte de chaleur est 25 fois plus rapide dans l'eau qu'à l'air. Si l'eau est à 10°C, le temps de survie est de 2 à 3 heures au maximum. La température de l'eau dans l'archipel Broken Group varie de 7 à 15°C. Sachez prévenir, reconnaître et traiter l'hypothermie.

On retrouve **des plantes piquantes et des insectes piqueurs** dans l'archipel.

Déplacement en groupes : voici les meilleures pratiques :

- Restez ensemble et voyagez en groupe pour faciliter les secours et les interventions d'urgence. L'auto-sauvetage peut faire toute la différence entre la vie et la mort.
- Soyez prêt pour le cas où votre navire chavirerait ou subirait des dommages mais avant tout, évitez toute situation périlleuse.
- Restez assez près des autres pour pouvoir leur parler, et, si possible, suivez le rivage.
- Connaissez les capacités (mentales et physiques) des membres de votre groupe.
- Déplacez-vous à la vitesse du plus lent des membres de votre groupe.
- Évaluez régulièrement l'état de chacun.
- L'alcool, la nature et le transport par eau ne vont pas de pair.
- L'hygiène personnelle peut présenter des difficultés en camping. Lavez-vous les mains fréquemment.

Tsunamis : Si vous sentez la terre trembler ou si les eaux se retirent très rapidement, ils se pourrait être un tsunami. **Rendez-vous rapidement vers un point surélevé et/ou suivez les trajets d'évacuation en cas de tsunami. Essayez de gagner 20 mètres en altitude en 20 minutes.**

Les sources d'eau douce sont peu fiables dans la baie Barclay. Emportez toute l'eau potable dont vous avez besoin. Nous recommandons 4 à 6 litres par personne par jour.

VIVRE AVEC LA FAUNE

L'observation de la faune de l'archipel Broken Group est une expérience enrichissante. N'oubliez pas que vous avez également des responsabilités lorsque vous rencontrez des animaux.

Programme de camping écologique – Ne laissez aucun aliment ou autre attractif tel qu'emballage, dentifrice, savon, torchon de vaisselle et casserole sans surveillance. Les animaux nécrophages tels que les corneilles, les cerfs, les rongeurs, les rats laveurs et même les loups sont des efficaces et imaginatifs. **Rangez les aliments et les autres attractifs lorsque vous ne les utilisez pas.**

Il y a des ours noirs, des loups et des couguars dans l'archipel. Afin d'éviter une rencontre dangereuse avec la faune, soyez vigilant et surveillez les signes d'activité récente. Souvenez-vous de ce qui suit :

- Gardez les enfants près de vous.
- Si vous rencontrez un prédateur :
 - Regroupez-vous, faites face à l'animal et reculez lentement. Donnez-lui un moyen de s'échapper.
 - Ne courez pas et ne faites pas le mort.
 - Si l'animal ne s'en va pas ou s'approche de vous, essayez de le faire fuir en paraissant grand et agressif : criez, agitez un bâton ou une pagaie ou jetez des pierres.
 - Si l'animal vous attaque, ce qui est peu probable, attaquez en retour; veuillez signaler l'incident à Parcs Canada par la suite.

Les épaulards du Sud sont en voie de disparition. Vous contribuez à les protéger en adoptant de bonnes pratiques lorsque vous naviguez dans la réserve de parc national. Il est primordial que vous respectiez les règlements!

- Les navigateurs doivent rester à au moins 400 mètres de tout épaulard en C.-B. et dans l'océan Pacifique.

- On demande aussi aux navigateurs de réduire leur vitesse à moins de sept nœuds lorsqu'ils se trouvent à 1 000 mètres d'un épaulard, d'éteindre leurs échosondeurs et de ralentir leurs moteurs au point mort, s'ils peuvent le faire sans danger, lorsqu'un épaulard se trouve à moins de 400 mètres.

Les embarcations comprennent les bateaux, les kayaks, les planches à pagaie et toute autre embarcation de plaisance. Tous les navigateurs doivent être vigilants à proximité d'épaulards.

Tenez-vous au courant des nouvelles règles.

Vous trouverez plus d'information sur la protection des baleines en péril au Canada ici :

[Ministère des Pêches et des Océans](#)

[Transports Canada](#)

On observe souvent des otaries, des phoques et des baleines. Les directives établies pour l'observation de la faune marine exigent que les plaisanciers, y compris les kayakistes, maintiennent une distance minimale avec tous les animaux marins. Pour connaître les directives fédérales en la matière, communiquez avec le ministère des Pêches et des Océans (MPO) (voir la section Autres services de ce guide).

Notez que les otaries sont porteuses d'une maladie, la leptospirose, qu'elles peuvent transmettre aux humains. Ne touchez jamais un mammifère marin, mort ou vivant.

Naviguer à proximité des grottes et des falaises est dangereux et perturbe les oiseaux de mer nicheurs. Gardez vos distances. Il est interdit de pénétrer dans les grottes.

RÉCOLTE MARINE DANS LA RPN PACIFIC RIM

Avez-vous l'intention de récolter des poissons, des mollusques, des crustacés ou d'autres créatures marines? **Notez que la réserve de parc national est une zone de non-récolte volontaire.** La réserve de parc national Pacific Rim a été créée pour protéger la diversité de la vie dans la région, maintenant et pour les générations à venir. Aidez Parcs Canada à protéger le milieu marin et terrestre.

Les limites de la récolte sont réduites dans la RPN Pacific Rim. Si vous récoltez, vous devez détenir le permis approprié (permis de pêche sportive dans les eaux de marée de la Colombie-Britannique) et respecter les règlements et les interdictions du MPO.

Depuis le 14 août 2002, le MPO a fermé de façon permanente une grande section de l'ABG à la pêche. Cette section est maintenant une

aire de conservation du sébaste. Consultez le MPO pour connaître les détails.

Des toxines naturelles comme la toxine des eaux rouges a été décelée dans les mollusques (moules, huîtres, pétoncles, etc.) de la baie Barclay. Chez l'être humain, leur consommation peut produire divers symptômes, depuis un simple picotement sur les lèvres et la langue jusqu'à la paralysie et la mort. L'ouverture et la fermeture des zones de pêche aux mollusques reposent sur des procédures de surveillance rigoureuses de la part du ministère des Pêches et des Océans (voir la section Autres services de ce guide).

Avant de partir dans l'ABG l'arrière-pays, remettez un plan de voyage à une personne fiable et avertissez-la quand vous sortez de l'arrière-pays.



PLAN DE VOYAGE

Rédigez votre plan de voyage en fournissant les précisions suivantes :

- Nombre et nom des personnes dans le groupe. Y compris les personnes à contacter en cas d'urgence
- Durée du voyage (jours)
- Heures d'arrivée et de départ
- Itinéraire choisi
- Projets de camping
- Tentes : nombre, marque ou modèle et couleur de chaque tente
- S'il y a lieu, numéro d'immatriculation du véhicule, marque, modèle, couleur et emplacement
- S'il y a lieu, description, marque et couleur de chaque embarcation

ÉQUIPEMENT

Équipement réglementé :

Consultez le Guide de sécurité nautique de la Garde côtière canadienne ou téléphonez au Bureau de la sécurité nautique pour connaître la liste de l'équipement que vous devez absolument avoir à bord de votre embarcation.

Équipement recommandé :

- Cartes 3670 et 3671 et étui étanche
- Tables des marées et des courants du Canada (reportez-vous aux tables de Tofino)
- GPS avec pointeur de carte et table des marées
- Montre
- Radio maritime VHF
- Boussole
- Téléphone cellulaire (vérifiez la zone de couverture auprès de votre fournisseur de service) et chargeur de batterie portatif
- Trousse de premiers soins
- Trousse de survie (ex. : allumettes à l'épreuve de l'eau, canif, nourriture de survie et couverture)
- Trousse de réparation d'équipement
- Vêtement de flottaison individuel (V.F.I.) et sifflet
- Dispositifs d'auto-sauvetage, flotteurs, câbles
- Gants pour pagayer, chapeau
- Combinaison de plongée non étanche, combinaison étanche ou équipement d'immersion approprié
- Combinaison humide
- Eau potable et nourriture (4-6L par personne par jour)
- Réchaud, combustible et ustensiles de cuisine
- Couteau
- Corde, sandow
- Tente avec double toit et plancher à l'épreuve de l'eau
- Sac de couchage et coussin isolant
- Sacs étanches

- Lampe de poche
- Articles de toilette (papier hygiénique, rince-mains antiseptique, écran solaire et écran pour les lèvres)
- Lunettes de soleil
- Contenants hermétiques pour les déchets
- Appareil photo
- Pagaie de rechange
- Avertisseur pneumatique (pour faire fuir la faune)
- Aérosol au poivre de cayenne
- Vêtements-choisissez des tissus qui conservent la chaleur lorsqu'ils sont mouillés, sèchent vite et peuvent être superposés (laine ou polypropylène)
- vêtements imperméables durables (préalablement testés)
- chapeau, gants chauds, et chaussures
- serviettes



RÉSERVE DE PARC NATIONAL PACIFIC RIM

Centre de répartition des appels d'urgence de Parcs Canada (24 heures sur 24)	1-877-852-3100 (sans frais) ou 250-726-3604 *Veuillez noter que le numéro sans frais ne fonctionne qu'en Amérique du Nord et n'est pas disponible sur les téléphones satellites
Réserve de parc national Pacific Rim Bureau d'administration	2040, Pacific Rim Highway C.P. 280, Ucluelet (C.-B.) V0R 3A0 250-726-3500 (toute l'année)
Information Parcs Canada Centre d'accueil Pacific Rim	2791, Pacific Rim Highway 250-726-4212 Ouvert tous les jours de mai à septembre
Courriel de Parcs Canada :	pacrim.info@pc.gc.ca
Site Web de Parcs Canada :	parcs.canada.ca/pacificrim
Réserve de parc national Pacific Rim - liste des exploitants autorisés pour l'archipel Broken Group	https://parcs.canada.ca/pn-np/bc/pacificrim/activ/activ13

TRANSPORT (peuvent changer)

Broken Islands Lodge (traversier de passagers)	250-720-7358 www.brokenislandslodge.com (anglais seulement)
BC Ferries	1-888-223-3779 ou 250-386-3431 (international) ou *BCF à partir d'un cellulaire www.bcferries.com (anglais seulement) (Vancouver, Victoria, Nanaimo)

HÉBERGEMENT (peut changer)

Terrain de camping Secret de la nation Toquaht	250-726-8349 www.secretbeachcampground.com (anglais seulement) secretbeach@toquaht.ca
Bamfield Chamber of Commerce Bamfield Centennial Park et centre d'information sur le terrain de camping	1-800-790-5325 info@bamfieldchamber.com www.bamfieldchamber.com (anglais seulement)

AUTRES RÉFÉRENCES UTILES (peut changer)	
Gardiens de plage, Première Nation Tseshaht	1-250-266-0620
Alberni Valley Chamber of Commerce	2533 Port Alberni Hwy. Port Alberni, BC V9Y 8P2 250-724-6535 www.albernichamber.ca (anglais seulement) jennifer@albernichamber.ca
Conseil tribal des Premières nations Nuuchahnulth	1-877-677-1131 ou 250-724-5757 www.nuuchahnulth.org (anglais seulement)
Bamfield Chamber of Commerce	250-728-3006 info@bamfieldchamber.com www.bamfieldchamber.com (anglais seulement)
Pêches et océans Canada, région du Pacifique Bureau de Port Alberni	Bureau de Port Alberni 250-720-4440 Information sur la pêche et l'empoisonnement marin paralysant Ligne 24 heures [sous-zone 23 (8)] 604-666-2828 or 1-866-431-3474 www.dfo-mpo-gc.ca
Bureau de la sécurité nautique de Transports Canada	1-866-995-9737 www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/desn-bsn-menu-1362.htm
Coast Smart	https://coastsmart.ca/fr/
Adventure Smart	https://www.adventuresmart.ca/?lang=fr